

cher Chantepie, et changeant à tout événement son arbalète pour sa lourde carabine à rouet, il courut détacher le chaland du jeune pêcheur de macres, et quitta aussitôt la rive.

Chantepie et le sire de Malestroit attendaient l'effet du signal, abrités derrière les derniers arbres de la Forêt-Neuve. La lune s'était cachée sous un nuage épais; on ne voyait rien sur le lac, si ce n'est l'immense profil de la femme blanche dont les contours se détachaient vaguement sur le sombre horizon, et semblaient envoyer une lueur pâle et phosphorescente.

Noël, comme s'il eût voulu percer l'obscurité, jetait devant soi d'avidés regards; il n'apercevait rien.

—Si nous étions venus trop tard! dit le sire de Malestroit! dont la voix trahissait une émotion poignante.

—Chut? fit Noël au lieu de répondre.

Il venait d'entendre sur le marais un bruit qui n'était point celui du tourmant de Trémoule.

—Il vient, dit-il.

Le sire de Malestroit prêta l'oreille, mais il fallait être enfant des marais pour saisir, à mille pas de distance, le bruit d'un aviron qui fend l'eau au milieu des mille bruits d'une inondation furieuse. Le sire de Malestroit n'entendit rien.

—Écoutez! dit encore Chantepie.

Et, mettant ses deux mains roulées en cornet devant sa bouche, il fit entendre ce cri étrange et prolongé, particulier aux campagnes du pays de Vannes, qui, étouffé d'abord, va *rinforzando* sur deux cadences dissonnantes, et s'éteint dans une note basse et gutturale.

L'effet fut tout autre que celui auquel il s'attendait.

Deux cris pareils lui répondirent en même temps. L'un venait du large; l'autre sortait des profondeurs de la forêt.

—Nous ne veillons pas seuls, dit Chantepie à voix basse, et ce chaland qui vient là n'est pas pour nous peut-être... Pourtant, je suis sûr que c'est le coup d'aviron de mon père le veneur.

Comme il finissait ces mots, une lueur subite sautilla en sillonnant le lac. Noël et le sire de Malestroit levèrent la tête, suivant d'instinct l'angle de réflexion, et virent un feu allumé sur le haut de la montée de Saint-Vincent, à quelques cents toises, sur la gauche du manoir de Gourlé.

—Qui est-là? demanda le chevalier.

—Je ne sais, répondit l'enfant, mais il se passe d'étranges choses ici, ce soir, monseigneur.

Un coup d'arquebuse retentit dans la forêt, à peu près à l'endroit d'où était parti ce second cri qui avait étonné Chantepie, et, presque aussitôt, on entendit les pas de plusieurs chevaux qui descendaient vers le marais.

—Mort de mes os! s'écria l'un des cavaliers en passant si près du sire de Malestroit qu'il aurait pu le toucher de la main;—nous la tenons cette fois, mes fils, et le rustre aura plein son bonnet de nantais!

—C'est Guy de Plélan, murmura Chantepie.

Malestroit toucha son épée et voulut s'élançer à sa poursuite, mais Noël le retint.

—Quand je ramènerai Madame Marguerite sur le bord, dit-il, il faut qu'elle trouve un époux, et son fils un père... Monseigneur, gardez précieusement votre vie, afin de ne point laisser sans appui ceux qui vous sont chers.

Amaury chercha dans l'ombre la main de l'enfant pour la serrer comme celle d'un ami.

Depuis la visite de Renot au château, Plélan avait établi une sentinelle dans la forêt, et, à quelque distance, dans la cabane d'un garde, un détachement de ses gens, toujours prêts à passer l'eau, dès que se monterait le signal. Lui-même venait souvent visiter ce poste d'attente, et jurait—mort de tous ses membres!—que ce drôle de Renot lui paierait cher ses retards.

Il se trouvait justement à la maison du garde lorsque le feu parut sur la colline de Saint-Vincent, et, averti par le coup d'arquebuse de la sentinelle, il se hâta de gagner les bords du marais.

Tandis qu'il s'embarquait à grand bruit sur un bateau plus vaste et plus artistement construit que les pauvres barques du pays, le chaland de Toussaint abordait silencieusement la rive.

Chantepie, qui guettait ce moment, sauta près de son père d'adoption, et saisit sa perche.

Puis, comme si elles se fussent donné le mot, les deux barques ennemies quittèrent en même temps le rivage.

La suite au prochain numéro.

A LOUER.

Une belle Maison en pierre à 3 étages, située au Faubourg de Québec, faisant face à la rue du Faubourg de Québec à l'angle de la rue Ste. Marie, S'adresser pour les conditions à M. l'Econome de l'Evêché.

AVIS.

UN INSTITUTEUR sachant parfaitement les langues française et anglaise et pouvant les enseigner par principes, serait disposé à accepter de l'emploi dans une paroisse. Il est muni des meilleures recommandations pour sa moralité et pour sa méthode d'enseignement. S'adresser à M. BRASSARD, curé de Longueuil, qui s'offre à donner de plus amples renseignements.

RAFFLE! RAFFLE!! RAFFLE!!!

A LA

Pointe aux Trembles,

DE PLUSIEURS

LOTS DE TERRES,

A

DIX CHELINS LE NUMERO.

Comme le propriétaire de cette RAFFLE à déjà reçu beaucoup d'encouragement de la part de toutes les classes de la société et même des personnes les plus respectables de chaque localité et qu'il désire la remplir avec le plus de diligence possible, il ose espérer que chacun de ses concitoyens qui le connaissent en campagne voudront bien en devenir les souscripteurs et encourager les voisins à se joindre à eux mêmes. En souscrivant à une raffle marquée au coin de la plus stricte honnêteté et de la franchise la plus délicate, ils peuvent devenir pour la moindre somme qu'elle requiert les propriétaires ou acquereurs de quelques beaux Lots de Terre ou de quelques autres propriétés très à proximité de la ville qui en rehausse la valeur: 40 personnes très recommandables sont actuellement appointées pour faire la visite des livres de la dite raffle aussitôt quelle sera remplie, ce qui doit encore constater la régularité des procédés du dit propriétaire. Il ose donc se flatter que ses Compatriotes lui donneront l'appui cordial qu'il réclame d'eux en ce moment et lors de son passage à leur résidence.

EXERCICE TRES DEVOT

A

St. Antoine de Padoue

LE

THEATRE.

Petit Volume nouvellement imprimé avec de bons caractères, se vend à la Librairie de

ROBERT GAGNON,

RUE ST. PAUL, VIS-A-VIS L'HOTEL RASCO,

Et chez les différents Libraires de cette ville.

L'ARTISAN.

AUX AGRICULTEURS.

A la demande de plusieurs personnes de la campagne, les propriétaires de l'Artisan vont, dans la première semaine du mois d'Avril, agrandir le cadre de leur feuille et en dédier une partie à la publication d'écrits sur l'Agriculture. L'absence d'un journal qui s'occupe de la science agricole, est une lacune dans la presse canadienne. Nous nous offrons pour remplir cette lacune. Si nous recevons de l'encouragement de la part des cultivateurs, nous nous proposons de faire venir d'Europe les journaux qui traitent principalement de l'agriculture, ce qui nous mettra en état de les tenir au courant des progrès que fait cette science, la plus utile de toutes les sciences. Nous ne prétendons pas écrire nous-même sur ce sujet, notre jeune âge et le peu de notions agricoles que nous possédons ne nous permettent pas de prendre un tel engagement. Ce que nous offrirons à nos lecteurs seront des extraits des journaux et de différents ouvrages.

Nous recevrons avec remerciement tous écrits, remarques ou extraits que l'on voudra bien nous envoyer.

Le prix de l'abonnement est 7s. 6d. par année outre les frais de poste qui sont de 5s. Le journal paraîtra comme ci-devant, deux fois par semaine.

Les personnes qui voudront se charger de l'agence dans les différentes paroisses, recevront le journal GRATIS.

Toutes les lettres doivent être envoyées franches de port.

HUSTON ET BERTRAND,

Rue Notre-Dame, No. 16, Basse-Ville, Québec.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au bureau du journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROUX, libraires de cette ville.

Prix des annonces:—Six lignes et au dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, P. TRE. DE L'EVÊCHÉ.

IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET,